

commencement du mois d'août dernier, j'ai envoyé dans ce collège trois de nos élèves qui m'ont exprimé le désir de devenir prêtres et de consacrer plus tard leurs travaux à l'Œuvre. D'après plusieurs lettres que j'ai reçues au commencement de ce mois, nos trois élèves ont fait un heureux voyage, sont très contents de leur position, bien pieux, dociles et studieux. J'espère que plus tard l'Œuvre trouvera en eux de bons collaborateurs.

A la fin de l'année scolaire, le 15 août dernier, quatre de nos élèves ayant terminé leur éducation ont quitté l'Orphelinat. Le règlement de l'Œuvre exige que les enfants restent à l'établissement jusqu'à l'âge de 18 ans; s'ils font tout leur apprentissage, ils reçoivent de l'Œuvre un petit trousseau et le tiers du produit de leur travail; mais s'ils sortent de chez nous sans raisons légitimes, avant cette époque, ils n'ont droit à rien. De cette manière, ils se voient portés à achever ici leur éducation. Nous avons organisé en outre une société pour les anciens élèves. Les sociétaires s'obligent: 1o. à pratiquer les devoirs d'un bon catholique; 2o. à être de bons ouvriers; 3o. à déposer entre nos mains leurs épargnes pour trouver un soutien dans leurs besoins; 4o. à s'aider mutuellement. L'Orphelinat, de son côté, promet assistance et appui, autant que possible, à ceux qui restent fidèles à leurs engagements. Nous avons pris cette mesure pour mieux conserver dans de bons principes nos anciens élèves obligés de vivre au milieu des musulmans, des protestants et des schismatiques.

Faits touchants.—Il serait trop long de vous citer toutes les demandes que nous recevons chaque jour, et de vous exposer la misère, le délaisement et les dangers que courent tous ces petits infortunés qu'on nous amène. Vers les Pâques est arrivé ici, du Mont Liban, un pauvre enfant, dans l'espoir de trouver une place à l'Orphelinat; malgré tout notre désir, nous n'avons pu le recevoir faute de ressources; une personne charitable l'a fait entrer provisoirement chez une bonne famille de Jérusalem, en attendant une place dans notre maison; depuis quelque temps déjà, le pauvre orphelin renouvelle sa demande, en disant qu'il ne peut pas rester longtemps dans cette position.—Mme la Supérieure de l'hôpital catholique, à Jérusalem, sollicite l'admission d'un petit enfant qui, depuis sa guérison, est resté à la charge de cet établissement, parce qu'il est très-pauvre et qu'il a perdu tous ses parents.—En outre, il nous arrive souvent des pays lointains des enfants délaissés qui demandent avec instance, les larmes aux yeux, d'être admis parmi nos élèves et il nous est très pénible de les refuser, car ils ont épuisé toute leur petite pécule et ils sont dépourvus du nécessaire pour payer les frais de leur retour. Dernièrement, un enfant de 10 ans, du Mont Liban se présenta en compagnie d'une pauvre femme; pour arriver à Bethléem, ils avaient fait un trajet de 8 jours à pied. J'ai accordé l'hospitalité à cet enfant; mais il ne cessa de me supplier d'avoir pitié de lui et de le recevoir définitivement. Je vous laisse imaginer, Messieurs et chers Bienfaiteurs, les larmes et les instances de l'enfant, ainsi que la peine de mon cœur.

Un bon personnel est indispensable à l'Œuvre: c'est dans ce but que, l'année passée, j'ai échangé avec moi trois jeunes gens de l'École apostolique de Taruhout, en Belgique. Je les ai placés aux frais de l'Œuvre dans le séminaire de Mgr. le Patriarche de Jérusalem. J'ai de plus envoyé comme déjà je l'ai dit, trois de nos élèves au séminaire de N. D. de Betharrem. Ces six enfants nous donnent le doux espoir qu'ils seront un jour de bons prêtres attachés à notre Œuvre. En outre, depuis trois ans déjà, j'ai séparé des autres quelques-uns de nos élèves qui se proposent de se consacrer à

l'Œuvre en qualité de frères coadjuteurs. Nous tâcherons de les former de manière qu'ils soient plus tard de bons auxiliaires pour la surveillance des enfants, la direction des ateliers et la tenue des livres, etc. En troisième lieu, nous avons appelé, l'année dernière, les Frères des Ecoles Chrétiennes pour leur confier les classes de l'Orphelinat et la direction de l'école agricole. Le Très Révérend Supérieur général a accepté ma demande; mais jusqu'à ce jour, il n'a pu nous dire combien de Frères il pourra nous donner et à quelle époque ils arriveront à Bethléem. En dernier lieu, nous avons demandé un bon prêtre de France pour nous aider dans la correspondance ainsi que dans la direction des Religieuses; car l'Orphelinat est chargé de l'entretien des Soeurs de St Joseph qui font la classe aux jeunes filles de Bethléem et de la direction spirituelle des Carmélites.—Enfin nous avons accepté plusieurs Filles de Marie, qui ont leur résidence près de Nicos. Ces Religieuses ont sollicité d'être admises à travailler gratuitement pour nos orphelins. Leur Maison mère leur fournit donc des vêtements, et les revenus de leur petite dot couvrent une partie des frais de leur entretien. Nous en avons déjà trois à l'Orphelinat de Bethléem. Elles sont chargées de la cuisine, de la boulangerie et de la lingerie: elles se proposent de cultiver le jardin potager.

Dans mon prochain courrier, je vous parlerai de l'École d'agriculture de Bethzamal et de nos Patronages de Bethléem pour le dimanche. Je recommande donc instamment l'Œuvre, Messieurs et chers bienfaiteurs, à la continuation de votre bienveillante charité.

Votre dévoué serviteur en Notre-Seigneur

A. BELLONI.

Chanoine honoraire du St Sépulcre, Directeur de l'Orphelinat de Bethléem.

N. B. Les offrandes peuvent être envoyées au Révd. M. E. Picard, Séminaire de Montréal, Montréal.

CAUSERIE AGRICOLE

SOINS À DONNER AUX ANIMAUX (Suite)

Alimentation du bétail (Suite).—On aura soin de donner toujours des aliments bien propres et frais au bétail. Sans conseiller de donner aux animaux des fourrages couverts de la rosée froide du matin, il importe toutefois de se prémunir d'une erreur admise généralement. Les plantes fourragères, et spécialement les légumineuses, produisant fréquemment la météorisation chez les ruminants, on attribue presque toujours la fermentation qu'elles subissent dans la paille et le mal qui en résulte, à la rosée dont les plantes étaient couvertes au moment d'être consommées par les animaux. C'est au contraire quand elles ont subi l'action du soleil, soit sur pied, soit après avoir été coupées, que l'élevation de leur température les dispose à la fermentation et qu'elles deviennent dangereuses. Mais tant qu'elles sont mouillées par la rosée ou par les pluies elles ne saurient, par ce fait, produire la météorisation.

A témoin de cette vérité, les animaux au pâturage qui ne sont que rarement atteints de ce mal, au moins en ces circonstances. On doit donc faire pâturer ces fourrages ou les distribuer dans le râtelier avant que les rayons du soleil aient pu les porter à une certaine température, après l'évaporation de la rosée ou de la pluie. Après les avoir coupés, pour être distribués, au lieu de les laisser s'échauffer en tas, ou les étendre en couches minces sur le sol et